

*Service de consultation médico-ambulatoire et sociale
et distribution de médicaments pour personnes non assurées*

« Vous habitez en Autriche, vous n'avez pas d'assurance maladie et vous avez besoin d'assistance médicale ? »

Si vous n'avez PAS d'assurance maladie, AmberMed vous propose :

1. des soins médicaux en ambulatoire (médecine générale)
2. des médicaments
3. des consultations en matière sociale

Horaire pour des consultations en médecine générale (seulement sur rendez-vous)

Lundi	13h30 – 16h00
Mardi	08h30 – 11h00
Mercredi	13h30 – 16h00
Jeudi	08h30 – 11h00
Vendredi	fermé

S'il n'y a pas d'interprète pour la langue requise sur place, nous vous recommandons d'amener un ou une interprète afin d'assurer une meilleure communication et un traitement efficace.

Pédiatrie et médecine de l'adolescence : lundi 10h00 – 11h00 (uniquement sur rendez-vous)

Médecine spécialisée : uniquement sur rendez-vous et sur recommandation préalable d'un docteur ou d'une docteure en médecine générale d'AmberMed ou d'une organisation partenaire (par exemple, Caritas, Croix-Rouge, etc.)

- Ophtalmologie
- Chirurgie
- Dermatologie
- Gynécologie et obstétrique
- Médecine O.R.L.
- Médecine interne (angiologie, diabétologie, hépatologie, cardiologie, rhumatologie)
- Neurologie
- Orthopédie
- Psychiatrie
- Urologie
- Intervention en cas de crise et entretiens de décharge psychosociale (selon la disponibilité de psychothérapeutes bénévoles et d'interprètes pour la langue requise)
- Physiothérapie
- Orientation vers des centres de diagnostic et des laboratoires

Service de consultation médico-ambulatoire et sociale
et distribution de médicaments pour personnes non assurées

Heures d'ouverture du bureau de distribution des médicaments

Lundi	14h00 – 17h00
Mardi	fermé
Mercredi	14h00 – 17h00
Jeudi	09h30 – 12h30
Vendredi	fermé

Les médicaments sont distribués exclusivement

- pendant les heures d'ouverture du service
- par le pharmacien ou la pharmacienne de service
- pour répondre aux besoins d'un mois au maximum
- sur ordonnance valable (un mois à compter de la date d'émission)

Malheureusement, nous ne pouvons pas prendre en charge les coûts pour des médicaments non disponibles.

Consultation en matières sociales (seulement sur rendez-vous)

- Réponses aux questions concernant une éventuelle assurance maladie et/ou de subsistance
- Informations sur les offres d'aide d'urgence (repas, vêtements, lieux pour dormir, etc.)
- Informations sur des services de consultations spécialisés sur les thèmes comme l'exploitation, la violence, l'aide sociale destinée aux enfants et aux jeunes, etc.
- Mise en contact avec d'autres organisations et/ou de soutien social
- Soutien concernant la gérance de problèmes financiers par moyen de demande d'un accord sur paiement échelonné des frais médicaux
- Soutien à l'acquisition des dispositifs médicaux gratuits ou à prix modérés (paires de lunettes, bandages, etc.)
- Soutien pour démontrer les perspectives de vie réalistes
- Actions de crise sociale

Selon les besoins, il est possible d'amener un ou une interprète, des proches ou d'autres personnes de confiance (pas d'enfants de moins de 15 ans).

Die französische Übersetzung entstand im Rahmen der Lehrveranstaltung „Übersetzen Technik und Naturwissenschaften: Französisch“ am Zentrum für Translationswissenschaft unter Beteiligung folgender Studierender: Carina Dietl, Lucrezia Favetta, Karolina Heidinger, Sonja Hengsberger, Eva Maria Rungaldier, Dóra Samu, Katharina Schuhmann und Christina Stainthorpe.